



Declaration de non imposition .

Par **naninani**, le **30/06/2011** à **23:42**

Bonjour,

Pour un logement dans un residence les pour étudiants et les jeunes travailleurs on m'a demandé un avis d'imposition 2010 ou une lettre de ma part, expliquant pourquoi je n'ai pas d'avis d'imposition et indiquant le montant de mes ressources en 2009 :

Je voudrais me renseigné si celle-ci suffit ou si vous avez des ajouts car je besoin vraiment d'avoir un dossier complet :

Je soussigné xxx xxx résidant à xxxx.

Atteste sur l'honneur ne pas être imposable, au motif d'être étudiant boursier d'un montant de 400 euro/mois durant l'année 2009 et étant donné que je vis en France qu'a partir de septembre 2010.

Merci beaucoup pour votre aide.